

## Le parc des Augustines est officiellement inauguré

C'est maintenant officiel depuis le 26 août dernier, le parc situé près du calvaire du lac à Saint-Augustin-de-Desmaures porte le nom de parc des Augustines. La cérémonie protocolaire a eu lieu en présence d'élus municipaux et provinciaux, de résidents et de représentants de cette communauté religieuse qui a marqué l'histoire de la municipalité par sa participation active à l'activité économique de l'époque.

Le parc des Augustines est situé à l'intersection du chemin de la Butte et du chemin du calvaire du Lac, là où a été reconstruit le calvaire du lac Saint-Augustin en 2016. En 1747, c'était aussi à cet endroit que les Augustines avaient érigé le premier calvaire, elles qui ont été à la tête de la seigneurie pendant plus de 100 ans.

Bien au-delà de leur vocation et de leur devoir envers l'église, les Augustines ont été des pionnières en participant de manière très active à la vie commerciale, tout en poursuivant leur mission sociale et culturelle.

« Les Augustines ont marqué l'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures. La présence de ce parc rappelle les 134 années de l'administration des seigneuses sur leur territoire et confirme les liens historiques qui les unissent à la ville », a mentionné le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, Sylvain Juneau.

Sœur Lise Tanguay, supérieure générale de la Fédération des Monastères des Augustines, a quant à elle loué l'initiative de la Ville. « N'oublions jamais que la croisée des chemins était pour nos ancêtres un lieu de rendez-vous dans les beaux comme dans les mauvais jours. Ainsi, quelles que soient nos allégeances religieuses, un devoir de mémoire s'impose et c'est pour respecter leur mémoire et leur rendre hommage que l'inauguration du parc des Augustines et la réhabilitation du calvaire a lieu aujourd'hui. »

Les Augustines se sont installées en Nouvelle-France dans les années 1600 et y ont fondé le premier hôpital en Amérique du Nord. En tout, elles ont fondé 12 monastères-hôpitaux et ont jeté les bases du système de santé actuellement en vigueur au Québec.



Joël Godin, député de Portneuf-Jacques-Cartier, Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, les Sœurs Nicole Perron, Lise Tanguay, supérieure générale de la Fédération des Monastères des Augustines, Sylvie Morin, Gilberte Moreau et Micheline Roy, en compagnie du maire Sylvain Juneau, de Bertrand Juneau, président de la Société d'histoire, et d'André Zizka, président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Crédit photo : Andrée-Anne Trudel